



### LES DIVISIONS REGIONALES Révision 1 au 03/03/2020

#### Filière par équipe du CRTA Hauts de France

##### 1 – Division Régionale Excellence – DRE

- Classique Femme
- Classique Homme
- Poulies Femme
- Poulies Homme

Montée possible sur la finale nationale des DR.

La descente en DRH sera envisagée suivant le nombre d'équipe participante.

##### 2 – Division Régionale Honneur – DRH

- Cette division sera envisagée suivant le nombre d'inscription d'équipe.

##### 3 – Division Régionale Promo – DR Promo

- Classique Mixte

##### 4 – Division Régionale Jeune – DR Jeune

- Classique Mixte

## LES REGLEMENTS

#### Introduction

La commission Sportive mettra en place une Division Honneur si la DRE se trouve saturée en nombre d'équipe inscrite.

Pour ouvrir la DRE au maximum d'équipe, les manches poulies sont le samedi et les manches classique le dimanche. Le nombre d'archer par équipe est de 3 ou 4 équipiers.

#### Règles communes

##### Composition des équipes

Un archer peut tirer dans plusieurs équipes mais seulement dans une par étape, sur l'ensemble de la filière sportive par équipe de club, sauf les cadets qui peuvent participer à la DR jeunes.

Exemple :

1ère Etape DRE	archer	A, B, C, D
DRH	archer	E, F, G, H
DR Promo	archer	I, J, K, L



2ème Etape DRE	archer	A, B, C, H
DRH	archer	E, F, G, L
DR Promo	archer	I, J, K, D
3ème Etape DRE	archer	E, B, C, J
DRH	archer	A, I, G, H
DR Promo	archer	F, D, K, L

Les Division Régionales Promotion et Jeunes sont réservées aux arcs classiques.

Les DR (sauf Jeunes) sont réservées uniquement aux catégories suivantes : Cadet, Junior et senior 1 à 3.

La DR Jeunes est ouverte aux catégories Benjamin, Minime et Cadet, en arc classique.

Il est possible d'inscrire plusieurs équipes dans une même division (sauf Excellence).

Les clubs ayant une équipe en Division Nationale (classique ou poulies) n'ont pas le droit de faire tirer leurs 3 meilleurs archers du classement national de l'année précédente (transfert compris).

La composition de l'équipe doit être déposée avant le début de chaque concours, auprès du greffe à l'aide du formulaire.

### Transfert des tireurs

La règle fédérale sur les transferts s'applique pour toutes les Divisions Régionales.

Article C.3.3.

Le transfert est dit « libre » lorsqu'il est réalisé entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 30 novembre de chaque année durant la période de renouvellement des licences. Il permet à l'archer de tirer pour son nouveau club, tant en individuel que par équipe, sans aucune limitation quelle que soit la discipline concernée.

Le transfert est dit « autorisé » quand il est réalisé sous contrôle et sur accord de la Ligue quittée après le 30 novembre. Il permet à l'archer de tirer en individuel pour son nouveau club mais ne permet pas d'entrer dans la composition d'aucune équipe de son nouveau club quelle que soit la discipline concernée.

### Surclassements

**ATTENTION** pour les seniors 3 et les cadets participant aux équipes de DRE :

#### Le surclassement ponctuel des cadets juniors et seniors :

Le surclassement ponctuel est autorisé sans certificat médical dans la mesure où il n'y a pas de changement de distance, de blason ou de piquet.

Cas particulier des seniors 3 en Tir à l'Arc Extérieur :

Ils peuvent être surclassés ponctuellement en Tir à l'Arc Extérieur en senior 2 ou senior 1 sans certificat médical.

Les cadets, dans le cadre du surclassement ponctuel, s'ils changent de distance, de blason ou de piquet devront fournir un certificat médical de simple surclassement établi par le médecin de leur choix et qui sera valable pendant 1 an.

### Sanctions



Les équipes s'engagent à participer à toutes les étapes des DR. En cas de non-participation à l'une de ces étapes (qualification ET phases finales), une pénalité de points pourra être appliquée.

### La DRE

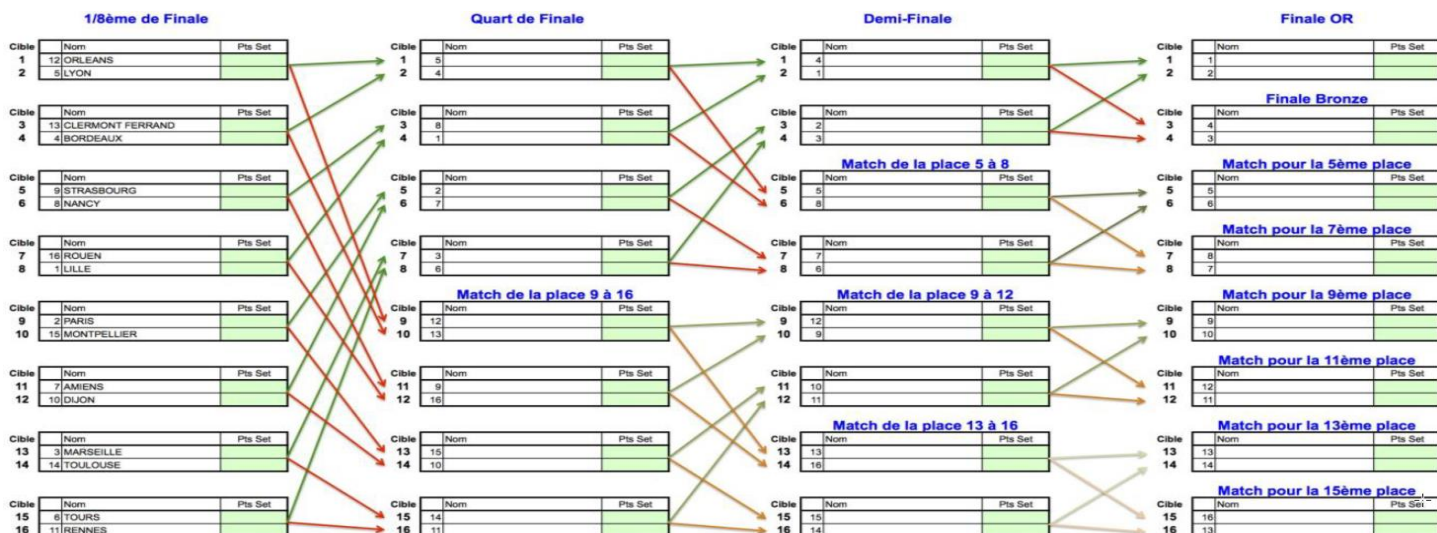
Calendrier : Poulies le samedi, Classique le dimanche

- Manche 1 : 25 et 26 avril à Aire sur la Lys
- Manche 2 : 30 et 31 mai à Wingles
- Manche 3 : 13 et 14 juin à Estrées Saint Denis

### Déroulement de l'épreuve.

1 tir de qualification (2x70m) le matin en rythme ABC.  
 Les équipes sont composées de 3 ou 4 archers  
 A l'issue de la phase de qualification (2x70m), les équipes sont classées.  
 On constitue un tableau à élimination directe à partir des 8èmes de finale puis on applique le principe de la montante / descendante.  
 Les équipes gagnantes des 8èmes de finale sont qualifiées en ¼ de finale.  
 Les équipes perdantes se retrouvent dans un tableau de repêchage pour la 9ème place.  
 A l'issue du 2ème match, on applique le même principe de montante / descendante jusqu'à arriver au 4ème et dernier match qui détermine le classement finale des équipes sur l'étape.  
 Les tableaux seront adaptés au nombre d'équipes participantes.

### Exemple de tableau avec principe de montante/descendante.



### Attribution des points

Lors de chaque épreuve, en fonction du classement, les points suivants seront attribués :

Cls	Points	Cls	Points	Cls	Points
1°	35	5°	18	9°	6
2°	30	6°	15	10°	4
3°	26	7°	12	11°	2
4°	22	8°	9	12° et Plus	1

A l'issue des 3 épreuves, le total de points donne le classement.



Si deux équipes (ou plus) sont à égalité, le départage sera effectué par la totalité des scores de qualification.

### Qualification nationale

L'équipe gagnante est qualifiée pour la Finale Nationale des Vainqueurs de Division Régionale sauf si le club possède déjà une équipe au niveau national (dans cette catégorie).

Dans ce cas de figure, c'est le suivant au classement qui représentera les Hauts de France à la finale nationale. (du 17 au 19 juillet à Saint Avertin)

#### Information :

*La sélection à la Finale Nationale des DR peut s'effectuer de plusieurs façons :*

*Les équipes vainqueurs de la DR « Excellence » hommes.*

*Les équipes vainqueurs de la DR « Excellence » femmes.*

*Les x meilleures équipes de club au classement national des équipes de DR afin d'arriver à 24 équipes qualifiées par catégorie à la Finale Nationale des DR.*

#### Extrait du règlement national :

L'identification des équipes de DR se fait auprès des Comités Régionaux qui transmettent à la FFTA les équipes de club participant à la DR Excellence de leur région. Pour pouvoir se qualifier à la Finale nationale des DR, le club doit présenter une équipe à toutes les manches de DRE organisées dans sa région. Les Comités Régionaux ont la possibilité de signaler tout manquement d'équipe qui entraînera l'exclusion de celle-ci du classement national de DR et de fait, l'impossibilité de participer à la Finale nationale des DR.

Les plus grandes régions mettant en place 3 niveaux de DR (exemple : DR Excellence, DR 2 et DD) avec obligation de commencer au plus bas niveau pour accéder à la DR Excellence, peuvent inscrire en niveau DR auprès de la FFTA, les équipes de leur 2ème Division Régionale à condition que le règlement de cette 2ème division soit similaire à celui de la DR Excellence.

*Nota CS : Ce dernier point concernera la DRH si nous la mettons en place, avec donc obligation d'avoir le même règlement que la DRE.*

### Règles pour la saison suivante.

Suivant le nombre d'équipes inscrites, du nombre d'équipes descendante de divisions nationale. Une règle pourra être appliquée de descente et/ou de sélection.

### La DRH

Si une DRH est mise en place, les épreuves seront lieu au date et lieux de la DRE poulies le samedi. Le règlement est à l'identique de la DRE.

### La DR promo

#### Calendrier

Manche 1 : 1 mai à Compiègne (Pontoise Les N.)

Manche 2 : 6 juin à Noyon

Manche 3 : 28 juin à Moreuil

#### Déroulement de l'épreuve.

Le règlement est identique à la DRE sauf :

Tir de qualification le matin sur un fédéral (2x50m) et match à 50 m.

La finalité de la DR Promo étant de tirer par équipe, il n'y a pas de cut pour participer aux matchs.



Les équipes sont composées de 3 ou 4 archers (Le score de qualification de l'équipe est sur le total des 3 meilleurs)  
La mixité est autorisée.

### Inscription l'année suivante

Le vainqueur de la DR « Promotion » pourra participer à cette même DR l'année suivante sans pouvoir prétendre à la récompense en cas de podium.

### La DR Jeunes

#### Inscription :

Chaque club inscrit une liste de 3 ou 4 archers.  
Les catégories autorisées sont de Benjamin, Minime et Cadet, en arc classique.  
Les équipes sont mixtes.

#### Calendrier

Manche 1 : 8 mai à Pinon  
Manche 2 : 30 mai à Chézy en Orchois  
Manche 3 : 5 juillet à Sains en Amiénois

#### Déroulement de l'épreuve.

1 tir FITA, Chaque jeune tire sur sa distance réglementaire.  
Le classement de chaque étape est effectué avec les scores des 3 meilleurs archers de l'équipe.  
Si l'organisateur propose 2 départs sur la journée, c'est au premier départ que doit participer les équipes.

#### Attribution des points

Lors de chaque épreuve, en fonction du classement, les points suivants seront attribués :

Cl	Points	Cl	Points	Cl	Points
1°	35	5°	18	9°	6
2°	30	6°	15	10°	4
3°	26	7°	12	11°	2
4°	22	8°	9	12° et plus	1

En cas d'égalité à l'issue des 3 manches, les équipes sont départagées suivant le total des points réalisés.

### Les récompenses

Le montant des récompenses pour les DR est fonction du nombre d'équipes inscrites.



	8 et +	entre 4 et 7	Moins de 4
1 <sup>ère</sup> place	300 €	200 €	100 €
2 <sup>ème</sup> place	200 €	100 €	60 €
3 <sup>ème</sup> place	100 €	60 €	

Pour l'ensemble des DR, les récompenses sont attribuées uniquement aux équipes ayant participé aux 3 étapes.

### Annexes

- Bulletin d'inscription pour participer à la Division Régionale.
- Formulaire d'inscription par étape



**BULLETIN D'INSCRIPTION POUR PARTICIPER A LA Division Régionale**

CLUB \_\_\_\_\_ N° d'agrément \_\_\_\_\_

Nom du responsable \_\_\_\_\_



E-mail \_\_\_\_\_

Montant : un chèque à l'ordre CRTA-Hauts-de-France

Adressé à Denis CABANETOS avec la fiche d'inscription.

- |   |              |
|---|--------------|
| <input type="checkbox"/> Division Régionale Excellence Classique Dames  | <b>150 €</b> |
| <input type="checkbox"/> Division Régionale Excellence Classique Hommes | <b>150 €</b> |
| <input type="checkbox"/> Division Régionale Excellence Poulies Dames    | <b>150 €</b> |
| <input type="checkbox"/> Division Régionale Excellence Poulies Hommes   | <b>150 €</b> |
| <input type="checkbox"/> Division Régionale Promotion - Mixte           | <b>150 €</b> |
| <input type="checkbox"/> Division Régionale Jeunes - Mixte              | <b>150 €</b> |

Le président du club

M \_\_\_\_\_

Signature

**A ENVOYER AVANT : le 10 avril 2020.**

A : Denis CABANETOS  
287 rue de la Mairie  
59630 - LOOBERGHE  
e-mail: [d.cabanetos@gmail.com](mailto:d.cabanetos@gmail.com)



**DIVISION REGIONALE DES CLUBS  
FORMULAIRE D'INSCRIPTION DES ETAPES**

A DEPOSER AU GREFFE AVANT LE DEBUT DE LA COMPETITION

CLUB \_\_\_\_\_

RESPONSABLE \_\_\_\_\_

DRE Classique Femme

DRE Poulies Femme

DRE Classique Homme

DRE Poulies Homme

DR Promo Mixte

DR Jeunes Mixte

**CONCOURS :** \_\_\_\_\_

**DATE :** \_\_\_\_\_

Tireur	Nom et Prénom	Catégorie	Score
1			
2			
3			
4			
<b>TOTAL de l'équipe sur les trois meilleurs scores</b>			

Renseignements auprès

de Denis CABANETOS  
Portable : 06 88 33 79 83  
e-mail : [d.cabanetos@gmail.com](mailto:d.cabanetos@gmail.com)